

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

***Séance du mardi 1 octobre
2024
D-2024/284***

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Excusés :

Lutte contre les discriminations. Soutien aux associations

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur d'une société égalitaire et non discriminante. Cet engagement du projet de mandature se traduit notamment par le soutien aux actions de lutte contre les préjugés et d'inclusion déployées sur le territoire.

C'est dans ce cadre que la Ville de Bordeaux souhaite soutenir, au titre de la délégation lutte contre toutes les discriminations deux festivals qui auront lieu sur le second semestre 2024.

Le festival Menthalo de la Compagnie D'Ockham

Le projet Menthalo est un festival de santé mentale qui se tiendra le 12 octobre 2024, durant les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale coordonnées par le Conseil Local de Santé Mentale de la Ville de Bordeaux.

Les troubles psychiques sont la première cause de handicap dans le monde depuis 2020 et la prise en charge précoce des 18-25 ans est une urgence.

Ainsi, ce projet a pour objectif de sensibiliser les personnes concernées sur la santé mentale, mais aussi un large public. Il vise aussi à lutter contre la stigmatisation et les discriminations que peuvent subir les personnes souffrant de troubles psychiques, tout en proposant un moment festif.

Pour ce faire, la compagnie souhaite croiser les regards et approches sur la santé mentale en conviant professionnel.les, artistes engagés sur le sujet et personnes concernées.

Au programme de la journée, plusieurs tables rondes autour de ces thématiques, un village des solutions avec des stands associatifs, stand up, spectacle, concert et grand bal.

Le projet est construit en partenariat avec :

- L'IRCCADE, institut de recherche comportementale et cognitive sur l'anxiété et la dépression
- Le pôle Culture & Santé
- Le Centre Hospitalier Charles Perrens
- L'Espace Santé Etudiants Bordeaux

Structure	Objet	Montant 2024
Compagnie d'Ockham	Festival Menthalo, prévention en santé mentale	700 €

Le festival Imago « Cultivons nos singularités » du Glob Théâtre

La Ville souhaite également soutenir le projet de festival du Glob Théâtre mettant en avant des artistes en situation de handicap visible et invisible. Le Festival Imago « Cultivons nos singularités » est mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Gironde, l'association Reg'Art, le Pôle Culture & Santé et la Ville de Bordeaux.

Cette première édition du festival, qui se déroulera en novembre 2024, propose 5 spectacles et une table ronde qui jalonnent la programmation de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité.

Structure	Objet	Montant 2024
GLOB THEATRE	Festival Imago « Cultivons nos singularités »	5 000 €

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations concernées. A titre d'information, pour l'année 2022, les organismes ci-dessus ont bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Compagnie d'Ockham : 236€
- Glob Théâtre : 1 553€

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2024, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2024 et de leur valorisation actualisée.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au budget de l'année 2024 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 657358 - Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS